

Détecteur de chute brutale automatique

Précautions d'usage à lire attentivement

Vous avez choisi d'être protégé avec le détecteur de chute brutale automatique. Ce détecteur est conçu pour détecter et envoyer automatiquement une alerte vers le plateau de Securitas Téléassistance en cas de chute **brutale**.



Ce n'est pas un détecteur de malaise.

Pour fonctionner de manière optimale il doit être porté au poignet en permanence. **Toute autre utilisation peut engendrer des dysfonctionnements.**

Il dispose d'un bouton qui vous permet d'appeler le plateau de téléassistance en cas de besoin même si vous ne tombez pas.



Il est résistant à l'eau : cela signifie que vous pouvez le garder sous la douche mais il ne faudra pas prendre de bain avec.



La pile dure 2 ans environ. Il ne faut pas essayer de la changer vous-même.



La portée radio est d'environ 80 mètres du terminal sans obstacle.



Le détecteur de chute brutale n'est pas conseillé si vous utilisez une aide à la marche spécialisée : **Canne handicap, béquilles, déambulateur, rollators, fauteuil.**

En effets, les mouvements induits par ces aides au déplacement peuvent provoquer de nombreuses fausses alertes.



IMPORTANT :

Le détecteur de chute est conçu pour détecter automatiquement les chutes lourdes / dangereuses (perte soudaine et rapide d'équilibre suivi d'un fort impact du corps sur le sol engendrant l'incapacité de l'utilisateur à recouvrer une position debout).

Les technologies sur lesquelles sont basées la détection automatique de chute ne permettent pas de détecter ou d'interpréter tous les cas de chute.

En fonction de l'emplacement du bracelet sur l'utilisateur, une chute, même lourde, est susceptible de ne pas être enregistrée faute de choc ou d'impact suffisamment violent.